J.A. Lausanne J.A. Lausanne J.A. Lausanne J.A. Lausanne

Le logement, la démocratie directe et les rutabagas

D'emblée, on savait que la votation du 5-6 décembre allait être une duperie. Deux fois déjà, dans D. P., nous avons dit pourquoi : ce qui est soumis à l'approbation du peuple et des cantons, c'est un calendrier de démobilisation du contrôle des prix et des loyers. Par conséquent, celui qui est opposé au principe même de cette démobilisation ne peut s'exprimer. S'il vote oui, il sauve pour deux ans le contrôle dans cinq grandes villes suisses, mais il admet, à terme, le principe de cette démobilisation auquel il est opposé. S'il vote non, il semble refuser, dès maintenant, avec effet immédiat, tout contrôle. Le « oui » et le « non » finissent donc par avoir la même signification. Que votre non soit un oui, curieux évangile politique!

Vérification

L'équivoque était dans les termes mêmes de l'énoncé. Ces jours derniers, où les comités, les partis, les associations délibéraient, nous avons pu vérifier les effets de cette rouerie. Nous avons vu des hommes, bien au fait de l'importance du problème, entièrement d'accord entre eux sur la définition d'une politique du logement, se prononcer les uns pour le oui, d'autres pour le non, ou même en désespoir de cause pour le bulletin blanc. Certes la démocratie directe exige qu'il soit répondu oui ou non. C'est parfois difficile; on aimerait pouvoir dire « oui, mais... » ou « non, mais... »; mais enfin, c'est la règle du choix. En revanche, quand le non équivaut à un oui, il n'y a plus de règle, plus de choix, plus de démocratie.

Voulez-vous encore?

En fait, la démocratie directe joue bien lorsqu'on consulte le peuple sur l'opportunité d'une loi ou d'un article constitutionnel : la loi n'est pas encore entrée en vigueur, elle est de portée générale, sa durée est indéterminée. Le peuple dit oui ou non. Mais la démocratie directe ne s'applique que très imparfaitement à des projets et à des dispositions déjà appliquées. Si l'on demande au peuple de se prononcer sur la prorogation provisoire de ces arrêtés, sans qu'on lui offre, simultanément, un contre-projet et une politique de rechange, il est incapable de choisir. Il n'a pas d'autre liberté que celle « du mieux que rien ». Quand on ne vous nourrirait que de rutabagas et que de surcroît il serait précisé : si cela ne vous plaît pas, il n'y a rien d'autre, que répondriez-vous à la question : voulez-vous encore des rutabagas?

Telle est la démocratie directe suisse.

De la loi au programme

Une autre manière encore de mal poser les problèmes : on a dit que la contre-partie de la démobilisation du contrôle, c'est l'encouragement à la construction prévue par la Confédération. Mais l'effet de cette loi d'encouragement sera incertain et surtout tardif. Aucun délai ne peut être fixé, car il n'y a pas de programme d'exécution. Donc, dans cet échange (des constructions contre l'abandon du contrôle) les dés sont pipés : contre une certitude immédiate, on échange une intention lointaine.

Il résulte de ces quelques constatations que la démocratie directe suisse ne permet pas au peuple de se prononcer sur des problèmes de politique économique et de politique conjoncturelle qui s'inscrivent dans une durée limitée.

Or le problème du logement n'est pas unique. On peut faire les mêmes observations pour les arrêtés destinés à lutter contre la surchauffe. Il a été possible pour le Conseil fédéral et le Parlement de les

faire entrer immédiatement en vigueur en vertu de l'article 89 bis de la Constitution; mais cet article limite à un an la validité des arrêtés urgents, à moins qu'ils ne soient prorogés avec l'approbation du peuple souverain. C'est pourquoi il sera consulté à fin février. Ici, encore, on ne lui offrira pas un choix entre ceci ou cela, mais entre cela ou rien. A nouveau, il y aura chantage à la peur du vide, et la consultation ne se déroulera guère dans la clarté. La politique économique moderne exige que l'on invente de nouvelle formes de démocratie. Ceux qui le disent passent pour des rêveurs: mais est-il réaliste de laisser vilipender la démocratie directe?

L'initiative du M.P.F.

La votation de décembre, vu le brouillage des cartes, n'aura pas de signification politique claire. En revanche, le Mouvement populaire des familles a pris sur lui de grouper pour le lancement d'une initiative les partis de gauche, les associations familiales et de défense des locataires. Un premier pas est donc franchi. Les objectifs de cette initiative sont : assurer en permanence un nombre suffisant de logements de toutes catégories et notamment à loyers modérés; protéger le locataire contre les hausses excessives en cas de pénurie de logements, et contre les résiliations injustifiées de baux à loyers.

Quelle est la justification profonde de cette initiative?

- 1. La suppression du contrôle frappera beaucoup de personnes âgées, habitant des appartements anciens. Or, ce sont elles qui, souvent, ne seront pas en mesure de supporter des loyers renchéris. En effet, les augmentations, dans la mesure où elles seront enregistrées par l'indice des prix, seront compensées par l'augmentation des salaires. Mais tous les économiquement faibles, mal armés pour obtenir une adaptation de leurs ressources (pension, retraite, petite épargne) au niveau des prix, seront dans une situation d'autant plus critique. De même, plus les loyers seront hauts, plus le logement sera difficile pour les familles nombreuses dont les salaires ne sont pas adaptés aux besoins familiaux.
- 2. La pénurie sera durable : d'abord parce que les restrictions de crédit se font surtout sentir dans le domaine de la construction (à Genève, aucune demande d'autorisation de construire des bâtiments locatifs n'a été enregistrée au mois d'octobre) ; ensuite parce que les engagements dans le secteur immobilier représentent de si gros investissements qu'il est peu probable que les banques laisseront se développer une surabondance d'appartements vacants. Or, si le marché du logement est géré de telle manière que les appartements chers trouvent preneurs, faute de mieux, cela signifie qu'il y aura, en permanence, si les pouvoirs publics n'interviennent pas, une pénurie de loyers à prix modérés.
- 3. Enfin l'initiative privée, parce qu'elle agit de manière fragmentaire en dispersant les investissements sur des terrains trop morcelés, n'est pas capable de trouver des solutions rationnelles à la construction. Il faut donc donner à la collectivité des moyens d'intervention nouveaux.

Il y a un problème permanent du logement. Une initiative ne résoudra pas tout, mais elle aura pour premier mérite de permettre un regroupement de tous ceux aujourd'hui dispersés qui ne sont pas prêts à laisser faire les intérêts immobiliers.

Il va sans dire que D. P., dans toute la mesure de ses forces, soutiendra l'initiative du Mouvement populaire des familles.

Bi-mensuel romand N° 23 3 décembre 1964

Rédacteur responsable : André Gavillet Abonnement : 20 numéros 12 francs

Le numéro : 70 centimes Administration, rédaction : Lausanne, Case Chauderon 142 Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro ont été discutés ou rédigés par :

Gaston Cherpillod
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Pierre Liniger
Serge Maret
Philippe Müller
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay

Le Nº 24 sortira de presse le jeudi 17 décembre 1964

D'un marquis mort en 1814

Sade, mort il y a cent cinquante ans : un des écrivains — ils sont rares! — auquel il n'a pas été possible de faire une « place ». Cherpillod, à titre personnel, selon la tradition de D. P. lorsqu'il s'agit de littérature, s'efforce de situer l'auteur de « Justine ».

D P

Un siècle et demi en enfer

Embastillé sous Louis XVI, incarcéré sous la Terreur, l'Empire le met au cabanon, la Restauration l'y laisse. Du coup, la postérité conclut : c'est un criminel ou - ce qui revient au même — un fou. Tant de régimes, et si divers, tous poursuivant d'une commune vindicte le même individu, il y a là de quoi décourager le jugement. Donatien - Alphonse - François de Sade, tout le monde l'accuse : la preuve de sa culpabilité est faite. Pas un manuel de littérature qui ne l'écarte. A la psychiatrie de le récupérer. La prise en charge s'est effectuée, au bénéfice d'une scolastique médicale: le singulier Donatien-Alphonse-François patronne désormais ce vice universel que ces Messieurs de la Faculté dénomment le sadisme. Sade serait-il le plus grand sadique de l'Histoire? Absolument pas. Quels crimes lui impute-t-on? D'avoir séduit sa belle-sœur, chanoinesse et vierge. Modeste sacrilège¹. De s'être offert plus d'un mignon. Délit mineur, commis impunément par bien des gens de son milieu². D'avoir, en compagnie galante, proposé des bonbons à la poudre de cantharide, aphrodisiaque fameux pour ses vertus impulsives. Farce d'un goût douteux. Enfin d'avoir quelque peu fustigé une mendiante. Pas joli, ça. Mais ces procédés méritaient-ils des décennies de prison ? Non, ce n'est pas le libertin qu'on a voulu punir en Sade — il eût fallu châtier quasiment tout son siècle — mais ce genre de personnage en qui l'ordre voit volontiers un triste individu : un écrivain.

Pornographe?

Il n'y a pas de fumée sans feu. Les critiques littéraires — ces pompiers des belles-lettres — se font fort de nous en convaincre : l'œuvre de Sade sent le roussi. Logée dans le Temple du goût, elle pourrait le mettre à mal. Ce n'est pas, paraît-il, de la littérature, mais de la pornographie. Or la pornographie a pour fonction de faire « rêver ». Quand Sade jette sur le papier ses phantasmes érotiques, souvent, loin d'émouvoir le lecteur, il l'ennuie. Si l'on veut ravaler le marquis au rang d'un pornographe, il faut en convenir : c'est un pornographe raté. Simone de Beauvoir³ a fait justice de cette façon de travestir Sade. Mais elle hésite à le tenir pour un écrivain authentique. De chicaner ce titre à l'auteur d'« Aline et Valcour », elle est bien mal venue : tout écrivain sera jugé sur le meilleur de sa production. Les éditions 10/18 ont fait paraître un épisode de ce long roman : l'« Histoire de Sainville et de Léonore ». Je ne balance pas à le dire : il s'agitlà de l'un des textes capitaux du XVIIIº siècle. Sade conteur supporte allègrement la comparaison avec le plus prestigieux Voltaire. Aussi fin prospecteur de royaumes imaginaires, aussi adroit dans la composition romanesque, aussi brillant styliste que Voltaire, Sade a sur lui un avantage : la complexité de la pensée. Jean-Marie Arouet - c'est là sa gloire en même temps que son guignon - est un grand bourgeois exemplaire. M. de Sade, aristocrate déchiré, a cette chance qui coiffe une personne déplacée : il voit plus large et plus profond.

Un penseur déconcertant

L'athéisme passionnel revendique volontiers Sade comme un maître à penser. Et il est vrai que le marquis s'applique avec fureur à ruiner l'idée de Dieu. Exacerbation gênante : elle autorise un écrivain chrétien (Huysmans⁴ ou Klossovski⁵) à raccrocher notre homme, par la bande, au titre d'ange noir. On connaît l'antienne : la haine procède d'un amour impossible. Pour qu'on n'ait nullement prise sur elle, l'incroyance devrait viser à la sérénité. Sade en veut surtout au Grand Empêcheur de danser en rond, au Père terrible des chrétiens. Et s'il raille l'Etre suprême cher au tyran Robespierre, c'est avec bienveillance qu'il parle du sage Zamé⁶, déiste convaincu. Des réserves, bien sûr, s'imposent qui empêchent à tout jamais de faire du marquis un fidéiste : Zamé n'est guère que l'une de ces figures en qui Sade se rêve, et dans l'univers social sur le destin duquel veille le sage existent des rapports entre sujets qui ne se sont instaurés nulle part : le marquis a donné ici, très curieusement, dans le communisme utopique. (Un Dieu « parfait » répond à un homme total.)

Il y aurait du Babeuf chez Sade. Assez peu cependant pour qu'on ne puisse dire : D.-A.-F. est à gauche... Car la société qu'il préconise a l'ordre en horreur : la loi est intrinsèquement mauvaise. Tenté par l'égalitarisme, il ne peut s'y résoudre. La société idéale est celle que compose un groupe caractérisé par la fusion permanente : l'association des libertins.

Du libertin au libertaire

Jusqu'au meurtre inclusivement, le libertin possède tous les droits : Sade prétend fonder une morale de la violence. Aussi s'est-il trouvé bien des petits fascistes pour voir en lui un inspirateur, et beaucoup de grands démocrates pour croire sur parole ces demi-sel. Que le marquis fasse l'apologie du crime,

Le gaspillage dans la société industrielle moderne:

La production doit être industrielle. Il faut mettre sur le marché des biens consommables, en séries toujours plus grandes. Donc il faut vendre, créer de nouveaux besoins, encourager le gaspillage. Gaspiller, c'est la santé économique. On est prié de jeter la marchandise par les fenêtres.

Toute critique de la civilisation de nos sociétés industrielles débouche sur le thème du gaspillage. Nous l'avions abordé dans l'éditorial de D. P. 17. Pas par hasard. Ce numéro était presque entièrement consacré à quelques portraits de la galerie des « parents pauvres » de notre société d'abondance (enseignants, universitaires, locataires, musiciens). Nous en rappelons la conclusion :

La richesse contemporaine permet de gaspiller. C'est notre droit, notre luxe. Mais la faible tenue de notre civilisation se mesure au fait que l'on gaspille beaucoup de biens sans joie; et surtout que l'on dilapide des forces, que l'on galvaude des énergies sans qu'elles soient créatrices. Nous nous offrons peu le luxe de libertés nouvelles.

Yves Velan nous avait adressé peu après une assez longue lettre pour discuter plusieurs de nos arguments; la lettre fut suivie d'une rencontre pour pouvoir mieux définir les points de vue. Voici le montage.

Velan — Une société a droit au gaspillage. Toutes l'ont pratiqué, même les sociétés primitives hantées par le problème de la rareté, qui l'avaient en quelque sorte institutionnalisé.

D. P. — Et dans les sociétés de ce type, les gaspillages les plus beaux n'étaient pas les festins seigneuriaux, la fête au château où, en un jour, se consommait le revenu annuel de plusieurs villages, mais la bombance paysanne, la ripaille des sousalimentés quand flambaient imprudemment toutes les réserves. A la veille des famines, cette joie goulue était comme un défi, et presque un suicide. Quelque chose de sacré dans l'empiffrage (sur ce

thème de bonnes pages de Henri Lefebvre dans la Somme et le Reste).

Velan — Je pensais même aux sociétés proto-historiques, voire pré-historiques. Bien. S'il est évident que le gaspillage moderne n'a plus ce sens...

D. P. — C'est évident...

Velan — Que signifie-t-il alors ? Prenons l'exemple de la voiture. Un examen rapide montre que la publicité automobile est basée sur deux lignes de forces essentielles : la sanction sociale et le prestige. Il faut donc sans cesse avoir une voiture ou en changer et le résultat est une insatisfaction permanente. Ce n'est donc plus un gaspillage effectué par les personnes dans une sorte de joie de la consommation, mais un gaspillage imposé aux personnes par un besoin dont elles ne sont plus maîtresses. Et enfin, ce gaspillage est imposé à ceux qui l'imposent par les lois de la concurrence. C'est exactement ce qu'on appelle l'aliénation, puisqu'à la fois le besoin n'est plus autonome et devient sa propre fin.

D. P. — Cette description est exacte pour certains types de consommation et certaines formes de gaspillage. Mais pour l'essentiel elle ne convainc pas le consommateur, même si on la dépouille de toute formule philosophique, même si l'on renonce à parler du « figement de la médiation ». Pourquoi le consommateur, pris individuellement, ne se sent-il pas concerné? Parce que les biens matériels qui constituent notre haut niveau de vie, la voiture, le frigo, le transistor, la T.V., bref toute la panoplie, parce que tous ces biens sont objectivement riches en possibilités de liberté, de confort, de culture. Ces avantages, la publicité les gonfle, mais elle ne les invente pas de toutes pièces. Les censeurs de la vie moderne eux-mêmes en usent : ils consomment de la radio et de la voiture, comme tout le monde, si bien que l'on finit par être surtout sensible à l'aliénation du pauvre diable qui se serre la ceinture pour acquérir ce que les autres possèdent déjà et dont il est privé. On dit alors, avec quelque

pharisaïsme, qu'il est aliéné par les besoins que la société lui impose.

Conversation avec

Velan - Le plus curieux, c'est qu'il s'agit là précisément d'une réflexion d'intellectuels. Mais les grandes entreprises qui se sont spécialisées dans l'étude des marchés et la « technique de la vente » pensent justement le contraire et on peut supposer qu'elles y connaissent quelque chose. Elles vous disent en substance, quand on les interroge (voyez Packard, Mills, Riesman, etc.), que les gens ne savent pas ce qu'ils veulent et tiennent deux sortes de discours : celui de la raison (praticité, robustesse, tenue de route, pour reprendre l'exemple de la voiture) auquel on accorde sa place par politesse et celui de la vérité profonde (prestige et sanction sociale) auquel on s'intéresse vraiment. Ainsi est créé le besoin non de quelque chose, mais le besoin du besoin, imposé par une publicité omniprésente, une espèce de tonneau des Danaïdes où la surconsommation s'emploie à verser. Et si on passe de 1000 francs mensuels à 3000, on ne trouve pas la satisfaction, mais une catégorie nouvelle du besoin. L'aliénation n'est pas économique, elle est structurelle. On ne veut ni une Alfa-Roméo « pour éblouir sa petite amie », ni une Ford « pour faire les musées d'Italie », comme vous dites, mais la voiture.

D. P. — Est-ce si simple? Le plus curieux chez les intellectuels, c'est aussi ce goût de ramener à une attitude ou à une motivation unique ce qui est complexe. La voiture n'est pas qu'idole ou fétiche ou prestige social. Il y a la voiture instrument de travail, la voiture balades, la voiture vacances, la voiture-drague, etc.

Velan — Mais c'est justement là que se trouve le vice profond de notre société. Rien n'est plus humain que le besoin, car c'est par lui que l'homme se dépasse et littéralement s'humanise. Il y a ainsi à l'origine du capitalisme, même s'il ne voulait pas proprement cela, une aspiration légitime, celle de réaliser pour tous des besoins accessibles seule-

il ne sert à rien de le dissimuler. Mais quitte à être taxé d'avocat du diable, il faut que nous mettions ceci en évidence : l'œuvre de Sade abonde en imprécations contre le crime abstrait, avalisé par la raison d'Etat. Dignitaire d'une section révolutionnaire, il refusera de pourvoir la guillotine : cette conduite lui vaudra un emprisonnement pour modérantisme... L'ancien ci-devant est resté un despote, mais la tyrannie que de ses vœux ardents il appelle est celle de la licence. Quand même elle lui permettrait - en temps de crise - d'habiller ses vices du prestige de la vertu, la loi réfrigère le libertin.

Fauteur de troubles, facteur de dissolution, Sade ne peut être réclamé par personne. L'anarchisme le plus pur ne saurait s'avouer son disciple. Dans la mesure où le marquis donne à l'éthique la préférence sur la politique, il rassure les gens de droite : ce chantre effrayant de l'individu peut passer pour leur homme. Mais son extrémisme ? Inacceptable. Et nous, quel mérite concédons-nous à ce cas-limite de la littérature? Sans que nous épousions ses noires songeries, l'œuvre de Sade nous fait nous ressouvenir que le conflit dialectique entre le social et l'individuel demeure irrésolu.

Ni divin marquis ni démon, Sade : inquiéteur.

Cherpillod.

¹ C'est, entre autres, un des exploits du Don Juan de Molière qui est un portrait de « grand seigneur méchant homme ». Et ce n'est pas ce détail-ci qui semble avoir choqué les spectateurs du XVIIe siècle.

² Le frère de Louis XIV. Monsieur : l'oncle du prince de Condé.

- M. de Charolais, par dessus le marché meurtrier impuni.

 ³ Simone de Beauvoir : Faut-II brûler Sade ? qui s'inspire, sans toujours le dire, des remarquables travaux de Maurice Heine. Réd.: N'est-ce pas assagir et récupérer Sade que de contester le pouvoir bouleversant de son érotomanie? Tout en laissant à Cherpillod la responsabilité de sa thèse, nous en avons longuement discuté, sans nous mettre d'accord.
- Joris-Louis Huysmanns: A rebours.

5 Pierre Klossovski : Sade, mon prochain.
6 Législateur de Tamoé, société collectiviste imaginaire (Aline

Un forum expérimental

Le forum consacré à la recherche pédagogique a été en lui-même une expérience intéressante. Tout d'abord, on constate que la recherche est désormais une exigence que posent les enseignants eux-mêmes. Elle est liée à l'efficacité de leur métier, et à sa révalorisation. Ensuite, elle change les conditions de tout débat. Revendiquer un statut pour le chercheur, réclamer une organisation de la recherche, montrer quel serait son champ d'application, cette manière d'aborder les problèmes scolaires a pour conséquence de dépassionner les questions. On substitue à des prises de position d'autant plus violentes qu'elles sont indémontrables, une volonté de vérification dans les faits et d'expérimentation.

M. A. M. croit, quant à lui, qu'il n'y a qu'à... Quand on sait où sont les responsabilités, en ce domaine, il est plaisant de le voir écrire dans la gouvernementale « Nouvelle Revue ».

Il est question de créer un centre de recherche pédagogique. Eh bien, créez, Messieurs, créez!

On se demande si tous les élèves de douze ans ne devraient pas apprendre l'allemand, et ceci posé, quel allemand?

A vous d'en décider, Messieurs! Si la semaine de cinq jours passait du domaine de la vie

économique à celui de l'école, comme on peut le prévoir, il faudrait repenser tout le programme.

Repensez, Messieurs, repensez!
Il est parfaitement exact que des gens, en grand nombre, sont réfractaires à toute réforme, ainsi que l'a dit, non sans humour, M. Philippe Müller, et qu'ils se cramponnent aux vieilles méthodes : « Puisque ça a si bien réussi dans notre cas, pensent-ils, ça ne peut pas faire de mal aux autres !... »

Il y a donc bien des obstacles et des résistances à briser...

Et revenez-nous dans dix ans, non pour nous exposer ce qu'il faudrait faire, mais ce qu'on a fait.

Alors, qu'est-ce qu'on brise?

Rocades au Conseil fédéral

Pendant longtemps, les observateurs des mœurs politiques suisses déclaraient : il y a une chose que le Parlement helvétique accomplit en toute conscience : c'est l'élection du Conseil fédéral.

Aujourd'hui, ils ne tiennent plus ce langage tant les faiblesses de l'équipe gouvernementale sont évidentes, d'autant plus que M. Wahlen, une des têtes solides du Conseil fédéral, est empêché par la maladie de se consacrer pleinement à son travail.

On n'ignore pas que de larges milieux - même radicaux — attendent la démission de M. Chaudet. Ce n'est pas que l'affaire des « Mirage » les empêche de dormir. Ils sont stratèges, certes, mais en politique. Quand ils roquent, ils ne déplacent pas des corps d'armée, mais des magistrats fédéraux. Donc, M. Chaudet parti, on bombardera M. Bonvin au Département militaire. Il y sera (encore ce langage de champ de bataille) in-offensif. Ainsi, le Département des finances pourra être confié à un magistrat qui connaisse de près les questions financières. Quant à M. Schaffner, il n'échappe à personne, et surtout pas aux hauts fonctionnaires du Département politique, qu'il s'intéresse de près à la succession de M. Wahlen.

Ainsi le bige Schaffner-Bonvin, responsable de notre politique économique, au moment de la crise la plus grave que nous connaissions depuis l'après-guerre va dételer, volens nolens,

Alors que de difficiles options nous attendent, cette vacance du pouvoir est assez inquiétante.

Quand auront lieu ces permutations?

Il semble bien qu'on n'attendra pas la fin de la législature. Certains parlent même du printemps 1965.

Yves Velan «de la fête à la consommation sans joie»

ment à une minorité et puis d'en inventer sans cesse de nouveaux, autrement dit de rendre tous les hommes sans cesse plus maîtres d'eux-mêmes, en leur permettant de se déplacer plus facilement, de conserver mieux leurs denrées, d'accéder aisément à la culture et au monde, etc. Mais le projet a été radicalement dévié : l'acquisition de l'objet prime désormais le parti à en tirer, et l'on a habitué les gens à cette déviation. Car enfin — et encore une fois ce n'est pas moi que le dit, mais les instituts de psychologie commerciale, qui règnent toujours plus sur les grandes firmes industrielles — seule une minorité infime veut vraiment une voiture pour en faire un outil. La plupart du temps, on l'exige simplement parce que les autres en ont une. Plutôt que de motivations, il s'agit de significations, c'est-à-dire de l'ensemble des rapports qu'ont les hommes avec les objets et entre eux. Or cela pose un autre problème, précisément pour un journal comme le vôtre, ou le nôtre, puisqu'il est plus qu'un simple journal. Vous aurez difficilement accès aux « ressorts » du capitalisme...

D. P. — Mais il n'y a pas de secrets du capitalisme. Son pouvoir n'est pas magique. Certes, les conseils d'administration ne délibèrent pas sur la place publique. Mais il faut bien que la production industrielle s'exprime en salaires, en bénéfices, en investissements, en exportations, données qui peuvent être connues (mal, il est vrai, parce que nos comptes nationaux sont imparfaits) et interprétées. Ils sont là, les secrets du capitalisme.

Velan — Est-ce vraiment le plus important ? Est-il vraiment important de savoir quels bénéfices sidérants fait l'industrie chimique sur un cachet contre la migraine? Oh! sans doute, c'est un clou sur lequel il est bon de frapper et rien n'est plus nécessaire que montrer, par exemple, la disparité de la prospérité, soit entre les personnes et leur importance productive, soit entre les institutions (grosseur des profits privés, maigreur des sommes consacrées à la recherche, etc.). Mais d'une part les informations, me semble-t-il, ne sont pas aussi faciles à obtenir que vous le dites, d'autre part cela ne préoccupe qu'une minorité consciente ; les autres peuvent éprouver de la jalousie, ils n'en admettent pas moins le système, et souvent la jalousie ne va pas sans admiration. Leur désir profond est d'imiter, de s'égaler, de s'intégrer. Ce qu'il faut leur montrer, c'est que contrairement à ce qu'ils croient, ils vivent mal, que même si leur salaire était doublé, ils ne vivraient pas mieux puisqu'ils retrouveraient l'aliénation et l'insatisfaction à une échelle simplement supérieure. Or c'est là où le capitalisme est le plus « faible », où il ne peut pas ne pas apparaître, puisque c'est celui des rapports humains, de la manière dont les hommes vivent leur société. Et ce terrain est en même temps celui où des méthodes nouvelles se sont aguerries, assez subtiles, peu sérieuses aux yeux des « réalistes », mais effectivement chargées d'un grand pouvoir détersif. Le capitalisme n'est pas seulement un enchaînement de lois économigues. Il est aussi une structure. Il existe tout entier dans ses signes. Pourquoi ne pas faire porter sur eux une partie du poids de notre interrogation? Il y a une aussi grande fécondité à examiner les raies d'un dentifrice et ce qu'elles visent, pour reprendre notre exemple, que le rapport de gestion d'Hoffmann La Roche. Et cinquante pages des Mythologies de Roland Barthes en apprennent autant sur le fonctionnement réel de notre société que cinquante volumes d'économistes bien intentionnés.

D. P. - Incontestablement ces méthodes peuvent être utiles. L'arsenal critique ne sera jamais assez complet. S'il y a une mise en condition par la publicité, on peut imaginer mille formes de contre-publicité ou de démystification, littéraire, cinématographique, etc. Mais pas plus qu'il n'y a un secret magique du capitalisme, il n'y a de contre-poison magique.

Les cinquante pages qui en disent plus que les cinquante volumes, c'est l'éternelle illusion littéraire de tenir dans les mots le raccourci, la clé du ciel. D'ailleurs, il y a un critère à considérer. C'est la capacité de la société de « récupérer » ce qui la met en cause. Art et littérature, hélas, sont éminemment récupérables. La provocation et le défi se vendent. Le snobisme s'empare des plus beaux refus.

Velan - Mais en restant sur le terrain économique, on risque d'accepter le jeu de l'adversaire. Croire que l'aliénation est économique, c'est à la limite une idée réactionnaire, celle précisément que le néocapitalisme veut nous faire accepter : que l'avoir est le but de notre existence alors qu'il devrait en être le moyen. Son but à lui d'autre part est de se donner comme une société naturelle. L'y aiderons-nous en refusant de le saisir là où il se montre?

D. P. — Mais la contestation de l'avoir, de la morale du consommateur, acheter, posséder, gaspiller, exige que l'on joue le jeu économique : il s'agit de connaître quelle part du revenu national on conservera à la culture, à l'éducation, à l'« inutile ». Dans notre numéro 17, nous donnions cet exemple des Finlandais qui, dans les asiles de vieillards, apprennent un métier à ces vieilles gens, sans aucun souci du rendement faut-il le dire, mais pour la dignité humaine défendue jusqu'au bout. La joie créatrice multipliée. cela n'est pas un bien achetable, et pourtant cela coûte, cela implique une dépense sociale; on ne quitte pas l'économique.

Velan — Bien sûr. Et vive la Finlande quoique, j'en ai peur, ces vieillards soient aussi « récupérables » en fin de compte. Car vous posez implicitement une question désespérée : y a-t-il, en ce moment, des négations véritables, des négations dont le capitalisme ne fasse pas son profit ? Or si ces négations sont économiques, en d'autres termes s'expriment par des réformes, ne se traduiront-elles pas par une aliénation renforcée ?

Le syndicat et les travailleurs étrangers 3 lettres

Un article est toujours comme une bouteille à la mer. Nous ne pensions pas, en publiant notre éditorial sur « les travailleurs étrangers, et le syndicat? » qu'il rencontrerait un tel écho. La « Tribune de Lausanne » en donna un compte-rendu, « La lutte syndicale » le reprit en entier, de même que « Coopération » : le tout fait bien un des plus gros tirages dont on puisse rêver en Suisse romande. Ce qui nous réjouit surtout, c'est d'apprendre que certaines associations patronales et ouvrières ont mis ce problème à l'ordre du jour d'une rencontre commune.

Cet article nous a valu un abondant courrier. Voici trois documents. Le premier est la lettre d'un syndicaliste neuchâtelois aux prises avec ces problèmes dans les entreprises marginales du textile et de l'habillement; le second vient d'un technicien espagnol; le troisième d'une institutrice vaudoise travaillant dans une ville fortement marquée par les immigrants.

Lettre d'un syndicaliste

...a) Les fédérations du textile et de l'habillement sont numériquement peu nombreuses. L'implantation des syndicats minoritaires y est proportionnellement plus importante, ce qui provoque de plus la dispersion et le gaspillage des forces. Les investissements en argent et en personnel qui seraient nécessaires pour maintenir les effectifs dépassent de loin les possibilités des fédérations. On pourrait en dire de même pour certains secteurs du commerce, de l'alimentation, voir même des arts graphiques.

De ce fait, nombreuses sont les entreprises où il n'y a plus que 10 - 20 % de syndiqués.

Ces entreprises sont en général les mêmes où il n'y a également plus que 10 - 20 % d'ouvriers indigènes. Fait plus grave encore, à l'exception de quelques cadres et ouvriers qualifiés, la grande partie du personnel indigène est âgé. Dans quelque dix ans, le personnel d'exploitation indigène aura pratiquement disparu. La situation est la même en ce qui concerne l'organisation syndicale.

b) Il n'est pas rare, dans ces entreprises, que des ouvriers suisses âgés soient évincés de leur poste au profit d'ouvriers étrangers plus jeunes, plus agiles et soient déplacés à d'autres postes plus pénibles, plus ingrats.

c) Le financement des activités du syndicat, en vue du contrôle, du développement et de l'amélioration des conditions de travail et de salaire, repose sur les épaules d'une proportion toujours plus faible de salariés. Les syndicats doivent périodiquement augmenter le montant de leurs cotisations pour pouvoir continuer à assumer un minimum de présence. Les ouvriers italiens (dont une grande proportion de femmes) narguent souvent ouvertement les militants syndicaux qui font appel à leur collaboration.

d) Malgré les sacrifices accrus des syndiqués, la force des syndicats de ces professions, leur effficacité, diminuent constamment. Si l'on ne parvient pas bientôt à renverser la vapeur, nous irons au devant d'un bouleversement de l'équilibre social par l'apparition de secteurs de plus en plus étendus où la réglementation des conditions de travail sera devenue anarchique du fait de la disparition de l'élément de stabilité et de paix sociale que représentent les syndicats.

Pensez-vous que les vétérans du mouvement syndical qui ont connu la crise, le chômage, les luttes de l'immédiate après-guerre sont heureux de voir se détériorer, s'affaiblir toujours davantage sans réussir à en freiner l'évolution, ce qu'ils ont construit au prix de luttes et de sacrifices de toutes sortes ?

e) Ces trois faits sont les causes parmi d'autres encore de réactions à tendance xénophobe des ouvriers de ces régions et que les dirigeants des syndicats ont toujours plus de difficultés à contenir. Les paroles aigre-douces, les insultes, les bagarres même qui en résultent ne font qu'aggraver le fossé entre ouvriers étrangers et indigènes.

Actuellement, de nombreux groupements, les églises, des sociologues, se penchent sur le problème de la main-d'œuvre étrangère. Tout le monde a le mot « assimilation » à la bouche. On plaint ces ouvriers étrangers condamnés aux travaux sales et pénibles que les Suisses ne veulent plus faire, qu'on a arrachés à leur famille. On découvre tout à coup que nombreux sont ceux qui logent dans des taudis — souvent habités précédemment par de vieux couples — ou des baraques mal entretenues à des prix exagérés, etc. On va même jusqu'à accuser les travailleurs suisses d'égoïsme et de racisme.

Mais pas un de ces philantrophes n'a encore découvert — ou n'a pas voulu découvrir — que si la moitié seulement des immigrés avaient accepté de faire cause commune avec leurs camarades de travail syndiqués de Suisse, la face de notre pays en aurait été changée. Et pas un n'a encore encouragé les travailleurs étrangers à adhérer aux syndicats libres. On dit aussi : l'économie suisse a besoin d'eux. Sans eux, ce serait la catastrophe, la faillite. Ceci aussi n'est que partiellement vrai.

On a construit des usines en Suisse sans savoir qui on y mettrait pour les faire marcher. (Allez donc voir combien il y a de Suisses à la Cartonnerie de Moudon!)

Une fois l'usine montée, il a bien fallu accorder la main-d'œuvre nécessaire.

Du reste, les autorités qui ne voient que le chiffre accru des rentrées d'impôt poussent à la roue. Qu'il faille ensuite construire de nouvelles écoles, de nouveaux hôpitaux, ouvrir des nouveaux quartiers, on ne veut pas le savoir. La myopie et les œillères sont la caractéristique de ceux qui ne pensent qu'au profit immédiat.

De même, on continue à exploiter des fabriques à l'équipement vieilli, qui ne réussissent à subsister que par le maintien des salaires au niveau le plus bas

On a préféré condamner des immigrés à vivre dans des conditions de sous-développés, plutôt que de fermer ces entreprises marginales.

Là aussi, la règle d'or d'un certain patronat : profit maximum, avec la complicité des autorités, a prévalu à l'intérêt public. Nous en avons aujourd'hui les conséquences...

Lettre d'un technicien espagnol

Il me semble de mon devoir de vous faire parvenir l'opinion d'un étranger au sujet de l'affiliation des travailleurs étrangers dans les syndicats suisses. Car il me semble aussi que c'est par la voie des syndicats que notre assimilation doit être envisagée pour commencer. En effet, et puisque le fait d'être tous des êtres humains ne semble pas suffire à nous rapprocher les uns des autres, il faut bien trouver un point commun par lequel ce rapprochement puisse être amorcé. Et puisque si nos mentalités ne sont pas différentes - nous avons tous la même menta-- nos mœurs et nos habitudes le sont, il ne nous reste qu'une seule caractéristique commune : notre condition sociale, notre condition de travailleurs. Il faudra donc tirer le meilleur parti possible de cette circonstance...

Toutefois, je ne pense pas qu'il soit très facile que d'obtenir une affiliation volontaire de nous, Espagnols. Nous gardons encore la crainte de chez nous, et nous craignons trop que nous soyons obligés d'y retourner un jour, peut-être pas trop lointain. Cependant, il faudra bien faire quelque chose pour obtenir cette affiliation. La rendre obligatoire serait peut-être une mesure plutôt impopulaire, mais s'il n'est pas d'autre moyen pour y arriver, il faudra bien se risquer. Sans doute, je ne suis pas qualifié pour émettre des jugements aussi importants, mais je pense que c'est par la voie des syndicats que notre assimilation doit être initiée. Et que c'est par cette même voie que les travailleurs suisses pourront retrouver le sentiment d'amitié envers les étrangers,

sentiment que, si nous regardons à une récente émission de la TV romande, il nous semble qu'ils ont commencé à perdre.

Lettre d'une institutrice

Je ne suis pas, mais pas du tout, d'accord avec vous, surtout en ce qui concerne votre article « 800 000 travailleurs étrangers et le syndicat » paru dans le n° 21 du 5 novembre 1964.

Vous prêchez en faveur de l'établissement durable en Suisse de la main-d'œuvre étrangère et pour son « assimilation » (impossible dans la majorité des cas)¹.

Cela fait peut-être le jeu des syndicats ou de ceux pour qui tout se résume à une question de gros sous; mais permettez-moi de vous faire remarquer que cela prépare certainement à nos enfants des lendemains qui chantent.

Or, à mon avis, il est odieux de sacrifier l'avenir des générations pour sauvegarder le confort et les idéologies souvent erronées d'une époque.

Je ne fais pas de politique, mais si j'en faisais, je me rattacherais sûrement à l'« Union suisse de la liberté »² que vous flétrissez dans vos colonnes. Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

D. B.

0.

Nous ne prêchons l'assimilation que de ceux dont nous ne pourrons plus jamais nous passer.

pourrons plus jamais nous passer.

² Le parti raciste, anti-italien, de Zurich.

Le nouvel Observateur

L'équipe rédactionnelle de l'« Observateur » nous a donné un remarquable nº 1. Riche, à la limite; c'est un repas gastronomique. Nous avons pointé notamment: dans l'« entretien avec J.-P. Sartre », des remarques pertinentes sur l'information et la dépolitisation; « la crise de l'automobile », une interview du syndicaliste italien Trentin par Michel Bosquet, où l'on retrouve le souci de poser les problèmes à l'échelle européenne, comme le fait la nouvelle « Revue internationale du socialisme », à laquelle collaborent précisément Gorz (alias Bosquet) et Martinet; un texte remarquable de Jean Vilar: « Pourquoi Oppenheimer? ».

Un « nouvel Observateur » sans verbalisme gauchisant, mais qui ne pose pas non plus à l'hebdomadaire-de-l'homme-moderne-intelligent ; un journal qui a de la personnalité, qui regroupe sous son nouveau titre plusieurs familles de la gauche française : bon succès!

Document d'ethnographie helvétique

Le même jour, nous avons reçu dans notre courrier deux réclames de librairie, pour deux ouvrages. Nous donnons le texte de la première et une fiche signalétique de la seconde. Polyvalence d'un talent!

I. Bulletin de commande (texte intégral) :

Un camping, une plage, une petite demoiselle... LES ÉTÉS COURTS

par C.-F. Landry

un roman policier dont seul le lecteur aura la solu-

L'été en monokini - Moins de dix-huit ans pas admis.

II. Du même auteur

Une contribution à l'ouvrage collectif où sont publiés, dans un but charitable, les textes d'une émission radiophonique célèbre : « Ma conviction profonde », par C.-F. Landry.